

École libre Saint-Nicolas



Une école de village
visant à intégrer la vie de l'enfant
dans le monde qui l'entoure

Classes verticales de l'accueil à la 6^{ème} Primaire



Aue du Try, 9 - 1495 Sart-Dames-Avelines

Tél. : 071/876777 - GSM: 0472/818303

Mail : dir.saintnicolas@gmail.com

LE PETIT SAINT-NICOLAS

Le guide de notre école

Une école de village où chacun trouve sa place.



Bienvenue dans Le Petit Saint-Nicolas

Ce fascicule a été pensé comme un guide pratique et vivant. Il rassemble les informations essentielles pour comprendre le fonctionnement de l'école, identifier les bons interlocuteurs et découvrir les projets qui font vivre Saint-Nicolas.

Sommaire

1. Bienvenue à l'école Saint-Nicolas
2. Découvrir notre école
3. Une journée à l'école Saint-Nicolas
4. Les personnes qui accompagnent votre enfant
5. Les personnes qui gravitent autour de l'école
6. Bien grandir à l'école Saint-Nicolas
7. L'enseignement évolue : on vous explique !
8. L'école Saint-Nicolas évolue aussi !
9. Estimation des frais
10. Les petites choses importantes à savoir
11. Les différents projets de l'école
12. Contacts & inscriptions

1. Bienvenue à Saint-Nicolas

Chers Parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille pour cette première réunion de rentrée en tant que nouvelle directrice de l'école Saint-Nicolas.

Prendre la direction d'une école, c'est bien sûr arriver avec son regard, ses idées et son énergie, mais c'est avant tout prendre le temps de découvrir une école, son histoire, son fonctionnement et toutes les personnes qui la font vivre au quotidien.

Depuis mon arrivée, je découvre progressivement l'école : ses enfants, son équipe, ses familles, ses partenaires, ses habitudes, ses projets... et surtout tout ce qui fait son identité.

Cette année sera donc pour moi une année pour observer, écouter, rencontrer, comprendre, mais également pour impulser, avec l'équipe, de nouveaux projets lorsque ceux-ci ont du sens.

Je souhaite que nous puissions avancer dans un véritable climat de confiance, de dialogue et de collaboration, avec un objectif commun qui doit rester au centre de toutes nos décisions : le bien-être, l'épanouissement et les apprentissages de vos enfants.

Et puisque notre thème de cette année est l'espace, je dirais simplement que nous embarquons ensemble pour une nouvelle aventure... avec une école qui possède déjà de très belles étoiles dans sa constellation. ✨

Mme Julie, directrice

2. Découvrir notre école

Notre école en quelques mots

L'école Saint-Nicolas, c'est avant tout une école de village à taille humaine, où chaque enfant est connu, reconnu et accompagné tout au long de son parcours.



Une école ouverte sur son environnement

Nous profitons pleinement des richesses qui nous entourent : sentiers, jardins, vergers, potagers... L'école du dehors, notamment développée en maternelle, permet d'apprendre autrement, au contact de la nature.



La richesse des classes verticales

Les enfants apprennent les uns des autres : les plus jeunes sont accompagnés et stimulés par leurs aînés, tandis que les plus grands consolident leurs apprentissages en expliquant, en aidant et en partageant leurs stratégies.



Des enfants acteurs et autonomes

Dès le plus jeune âge, nous encourageons progressivement l'autonomie, la responsabilisation, l'organisation et la gestion du travail et du matériel.



Une équipe qui travaille ensemble

La concertation, la cohérence pédagogique et la continuité entre les cycles permettent d'accompagner les enfants avec des repères communs et une véritable progression de la maternelle à la P6.



Le numérique au service des apprentissages

Présent dès les maternelles, le numérique est utilisé comme outil d'apprentissage, de création et de communication, tout en sensibilisant les élèves à un usage responsable.

Une école attentive à chacun

Différenciation et aménagements raisonnables font partie de nos pratiques afin de permettre à chaque enfant d'avancer en tenant compte de ses forces, de ses besoins et de son rythme.

Une ouverture à d'autres formes de communication

La langue des signes et le français signé enrichissent les pratiques de l'école et sensibilisent les enfants à la différence et à la diversité des modes de communication.

Une pédagogie active

Le travail en ateliers et l'auto-socio-construction occupent une place importante dans notre pédagogie : l'enfant cherche, expérimente, échange, construit et devient véritablement acteur de ses apprentissages.

En quelques mots...

Une école familiale, ouverte sur son environnement, inclusive et dynamique, où l'on apprend ensemble et où chaque enfant trouve sa place.

De la maternelle à la P6

Chaque étape de la scolarité compte. Les apprentissages se construisent progressivement en tenant compte du développement de l'enfant, de ses acquis et de ses besoins.

3. Une journée à l'école Saint-Nicolas

Garderie & temps de midi - ASBL RécréAgique

Garderie du matin	7h00 - 8h15
Temps de midi	12h20-13h20 - Encadrement assuré par l'ASBL RécréAgique
Garderie du soir	15h15 - 18h00

Vos personnes de référence

Maternelles – Gwendoline	0477 68 09 76
Primaires – Crystelle	0470 13 16 46
Coordinateur – Emilien	0472 21 20 17

Les frais des garderies du matin et du soir sont gérés et facturés directement par l'ASBL RécréAgique. Ils ne font pas partie des frais réclamés par l'école.

Horaires scolaires

Les cours commencent à 8h30.

La petite récréation a lieu de 10h10 à 10h25 (pour les primaires) et de 10h30 à 10h45 pour les maternelles.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours se terminent à 15h. Le mercredi, les cours se terminent à 12h05.

L'étude : Les mardis et jeudis à partir de la P3 : de 15h15 à 16h00

4. Les personnes qui accompagnent votre enfant

Équipe maternelle

Accueil - M1 : Mme Eve	eve.saintnicolas@gmail.com
Accueil - M1 : Mme Coline, puéri.	coline.saintnicolas@gmail.com
M1 - M2 : Mme Tamara	tamara.saintnicolas@gmail.com
M2 - M3 : Mme Isabelle	izabelle.saintnicolas@gmail.com
M2 - M3 : Mme Charlotte	charlotte.saintnicolas@gmail.com
Acc à M3 : Mme Amélie	amelie.saintnicolas@gmail.com
Psychomotricité : Mme Aurélie L.	aureliepsychomot.saintnicolas@gmail.com

Équipe primaire

P1 / P2 : Mme Claire	claire.saintnicolas@gmail.com
P1 / P2 : Mme Aurélie	aurelie.saintnicolas@gmail.com
P3 / P4 : Mme Daniela	daniela.saintnicolas@gmail.com
P3 / P4 : Mme Carole	carole.saintnicolas@gmail.com
P3 / P4 : Mme Roxana	roxana.saintnicolas@gmail.com
P5 / P6 : Mme Lucie	lucie.saintnicolas@gmail.com
P5 / P6 : Mme Tiffany	tiffany.saintnicolas@gmail.com
P5 / P6 : Mme Christina	christina.saintnicolas@gmail.com

Notre équipe - suite

Maîtres spéciaux

AP, remédiation, dépassement,
FmTT... : Mme Eve Lyne

evelyne.saintnicolas@gmail.com

AP, remédiation, dépassement :
Mme Marie

marie.saintnicolas@gmail.com

EPS / psychomotricité : M. Mathieu

mathieu.saintnicolas@gmail.com

Néerlandais : Juf Céline

celine.saintnicolas@gmail.com

Direction, secrétariat et école

Direction : Mme Julie

dir.saintnicolas@gmail.com

Téléphones direction

071 87 67 77 - 0472 81 83 03

Secrétariat : Mme Magaly

sec.saintnicolas@gmail.com

Entretien

Mmes Milouda et Naoir

Ouvrier

M. Olivier Laga

Président du Pouvoir organisateur

M. Pierre Debrulle –
po.saintnicolas@gmail.com

Les communications adressées aux membres de l'équipe sont consultées entre 8h et 17h les jours scolaires. Une réponse ne peut toutefois pas toujours être apportée immédiatement.

5. Les personnes qui gravitent autour de l'école

À l'école Saint-Nicolas, nous ne travaillons pas seuls. Différents professionnels et partenaires peuvent accompagner les enfants, les familles et l'équipe éducative, chacun dans le cadre de ses missions.

Les logopèdes : Nathalie Bruynbroeck et Sophie Duquesne

Le Pôle territorial : Il a un rôle dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et collabore avec l'équipe. Un Pôle territorial est une structure attachée à des écoles d'enseignement spécialisé qui intervient dans les écoles d'enseignement ordinaire avec lesquelles il coopère.

Le cPMS : Le centre PMS libre de Nivelles -

Le PSE : Le PSE libre de Nivelles

L'ASBL Comprendre et Parler

L'Association de Parents (AP):

L'Association de Parents participe activement à la vie de l'école. Grâce aux actions qu'elle organise, elle contribue au financement de projets et d'activités au bénéfice des enfants. Vous souhaitez vous investir, proposer votre aide ou participer ponctuellement ? Vous êtes les bienvenus !

Président : M. T'Siobbel

ap.saintnic@gmail.com

6. Bien grandir à l'école Saint-Nicolas

Nos valeurs et nos chartes : « Grandir ensemble dans un cadre bienveillant ».

Les règles de vie de l'école Saint-Nicolas ont pour objectif de donner à tous les enfants des repères clairs et communs, afin que chacun puisse apprendre, jouer et grandir dans un climat de sécurité, de respect et de bienveillance.

En collaboration avec RécréAgique, nous avons souhaité donner davantage de cohérence à ce cadre autour de trois chartes complémentaires : **les 5 valeurs de l'école, la charte de vie et les règles spécifiques de la cour et du temps de midi.**

Elles s'appuient sur cinq valeurs qui nous tiennent particulièrement à cœur : **le respect, le courage, l'honnêteté, la persévérance et la générosité.**

Ces chartes sont expliquées, travaillées avec les enfants et adaptées à leur âge. Elles leur permettent de comprendre ce que l'on attend d'eux, mais aussi ce qui se passe lorsqu'une règle n'est pas respectée. L'accent est mis sur la réflexion, les excuses, la réparation et la responsabilisation, avec une gradation des conséquences lorsque cela est nécessaire.

Enfin, la signature de l'enfant et de ses parents symbolisent l'engagement de chacun autour de ces règles communes.

Notre objectif est d'aider chaque enfant à comprendre, réparer, apprendre de ses erreurs et progressivement devenir responsable de ses choix.

La cellule Bien-être

L'école dispose d'une charte de vie qui fixe les grandes règles de la vie à l'école. Tout enfant qui ne la respecte pas est sanctionné selon les modalités et l'échelle de sanction prévues par cette charte. Mais certaines situations vont au-delà d'un simple manquement à la charte : il arrive que des enfants vivent des conflits répétés, que ce soit en tant que victime ou en

tant qu'auteur des faits. Pour ces situations particulières, l'école et RécréAgique ont décidé de remettre en place la Cellule bien-être, composée d'une enseignante maternelle (Mme Charlotte), une enseignante primaire (Mme Lucie) et deux accueillantes extrascolaires.

Parents et école : partenaires

Une relation de confiance entre la famille et l'école contribue au bien-être et à la réussite de l'enfant. Pour une question concernant la classe, l'enseignant(e) est le premier interlocuteur. Pour une question plus générale ou une situation nécessitant un autre regard, la direction reste disponible sur rendez-vous.

7. L'enseignement évolue : on vous explique !

Cette rubrique présente, avec des mots simples, plusieurs dispositifs et évolutions qui peuvent concerner la scolarité de votre enfant. Les textes définitifs seront actualisés sur la base des informations officielles.

Le DAccE

Le Dossier d'accompagnement de l'élève (DAccE) est l'outil numérique qui centralise les informations sur le parcours scolaire de votre enfant, de la maternelle à la 6e primaire. Vous pouvez y consulter ses éventuelles difficultés d'apprentissage et les actions de soutien mises en place par l'école.

La procédure de maintien

en M3 :

- Les parents peuvent introduire une demande de maintien exceptionnel en 3^e maternelle **entre le vendredi 26 mars 2027 et le vendredi 9 avril 2027** ;
- L'école et le CPMS doivent rendre un avis pour le **23 avril 2027** au plus tard ;
- La décision du SGI est rendue le **vendredi 21 mai 2027** ;
- Les parents disposent ensuite d'un délai de 10 jours ouvrables pour introduire un recours à dater de la notification de la décision de refus du maintien du SGI, soit le **4 juin 2027** au plus tard ;
- La Chambre de recours notifie sa décision le **vendredi 25 juin 2027**.

de la P1 à la P6 :

- Les équipes pédagogiques encodent le premier bilan de synthèse entre le 21 septembre 2026 et le 6 novembre 2026 ;
- Les parents consultent le premier bilan de synthèse à partir du 7 novembre 2026 ;
- Les équipes pédagogiques encodent le deuxième bilan de synthèse entre le 25 janvier 2027 et le 12 mars 2027 ;
- Les parents consultent le deuxième bilan de synthèse à partir du 13 mars 2027 ;
- Les équipes pédagogiques encodent le troisième bilan de synthèse entre le 31 mai 2027 et le 29 juin 2027 ;
- Les parents consultent le troisième bilan de synthèse à partir du 30 juin 2027.

La gratuité scolaire

La gratuité des fournitures est mise en place progressivement, selon le calendrier suivant :

- Dès la rentrée 2026-2027 : elle concerne tout l'enseignement fondamental ordinaire (jusqu'en 5e primaire) et l'enseignement fondamental spécialisé
- À partir de la rentrée 2027-2028 : elle s'étendra à la 6e primaire, couvrant ainsi l'ensemble du niveau fondamental

Le registre numérique – Horizon Présences

Depuis cette rentrée, l'école utilisera le registre numérique. Pour rappel, toute absence de votre enfant à l'école primaire (et à l'école maternelle si l'enfant est en obligation scolaire) durant une journée scolaire doit être justifiée. L'inspection demande aux directions d'école de lui transmettre dans un délai de 10 jours les absences non motivées (sans écrit) et non justifiées (par exemple, un départ en vacances anticipé ou des vacances prolongées). À partir de 9 demi-jours d'absences injustifiées, l'Administration en est avertie, pour suivi ; Le vérificateur n'accepte plus le motif « pour raison familiale ». Ce type de motif devra donc être explicité. De toute manière, en cas d'absence, courte ou longue, il est utile faire prévenir le titulaire de votre enfant, soit en direct, soit via une autre famille de l'école, soit par le secrétariat de l'école

Le test CLÉ en P4

Le test CLÉ (Calculer, Lire et Écrire) est une évaluation externe non certificative organisée en début de 4e primaire. Il permet de comprendre si l'élève a acquis certaines compétences / connaissances de base et aide les enseignants et enseignantes à adapter leur pédagogie. Il remplace les épreuves externes non-certificatives

Le CEB en P6

Concrètement, dès l'année scolaire 2026-2027 (en juin 2027 pour la première fois), un élève devra désormais obtenir au moins 50 % dans chacune des matières évaluées (français, mathématiques et éveil) et atteindre une moyenne globale de 60 % pour valider son CEB.

8. L'école Saint-Nicolas évolue aussi !

La carte de sortie

Afin d'organiser au mieux les sorties des élèves, vous pouvez autoriser votre enfant à quitter seul(e) l'école à la fin des cours, sans être repris(e) par un adulte. Une carte de sortie sera remise aux enfants (P3 à P6) disposant de cette autorisation. Cette carte devra être présentée pour pouvoir quitter l'établissement de manière autonome.

Les dons et la gratuité

Suite aux mesures relatives à la gratuité, deux nouveaux fonds de solidarité ont donc été créés pour l'ensemble de l'entité BW3:

Le premier, auquel vous pouvez contribuer à hauteur de 15 €, participe au financement du contenu du plumier de base fourni aux élèves de la P1 à la P5 ;

Le second, également à hauteur de 15 €, contribue au financement du matériel spécifique destiné aux apprentissages des élèves de la P1 à la P5.

Les familles qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer continueront naturellement à bénéficier des mêmes services et du même matériel pour leurs enfants.

9. Estimation des frais

Les frais présentés ici sont une estimation, ils pourront donc encore varier, mais vous pouvez ainsi évaluer ce que vous devrez payer cette année et à quel moment. Des décomptes périodiques vous seront envoyés tous les mois par Mme Magaly.

Si les frais scolaires dépassent 50€, vous pouvez demander à payer en plusieurs fois. En cas de difficultés, je vous invite à contacter Mme Julie, directrice.

Frais scolaires autorisés = les frais que l'école peut vous réclamer au coût réel	
Les activités cultures ou sportives auxquelles les élèves participeront cette année :	
Sortie Acc-M1 : 21 juin : L'Amusette	20€ max
Sortie M2 : 17 juin : Ferme de la Vallée	20€ max
Sortie M3 : 28 juin : Pairi Daiza	20€ max
Les séjours pédagogiques avec nuitées :	
Classes de mer (P1P2): du 19.04 au 21.04	150€
Classes vertes (P3P4): du 12.04 au 16.04	250€
Classes de neige (P5P6): du 21.01 au 29.01	700-750€
Frais scolaires facultatifs = les frais que l'école peut vous proposer, mais vous n'êtes pas obligé de les accepter. Cela ne peut pas avoir de conséquences sur les apprentissages de votre enfant	
Achat groupé de manuels scolaires (uniquement pour les P6)	42€
Frais extrascolaires = les frais qui correspondent à des périodes, des activités ou des services qui ne sont pas obligatoires, par exemple le temps de midi, les garderies ou les repas. L'école peut vous réclamer si vous décidez que votre enfant va en bénéficier	
Les repas chauds	5,50€ (prim) 5€ (mat)
Le potage	0,50€
Photos scolaires	prix défini par le photographe
Etude dirigée	2,50€/jour

10. Les petites choses importantes à savoir

Absences et justificatifs

Prévenir et remettre le plus rapidement possible le justificatif à l'enseignante

Maladie et médicaments

L'équipe n'est pas autorisée à administrer des médicaments aux enfants. Nous accorderons néanmoins une dérogation sur ordonnance du médecin.

Accueil et sortie des élèves

Afin de rendre les entrées et sorties plus fluides et surtout de conserver une cour calme et sereine pour nos plus petits :

- Les parents des élèves de maternelle sont autorisés à entrer dans la cour pour déposer et venir rechercher leur enfant.
- Les parents des élèves du primaire déposent leur enfant devant l'entrée de l'école et restent à l'extérieur de l'enceinte scolaire. À la fin des cours, les parents des élèves de primaire attendent également à l'extérieur de l'école. Les surveillants appelleront progressivement les enfants au fur et à mesure de l'arrivée de leurs parents.

Communication et rendez-vous

L'école utilise l'application CABANGA afin de communiquer les informations aux parents. Chaque enfant reçoit un code privé.

11. Les différents projets de l'école

Cette page donne accès aux documents et projets sans alourdir le fascicule. Chaque QR code pourra renvoyer vers le document complet ou une page explicative.

[Règlement des études](#)



[Projet d'établissement](#)



[Projet pédagogique](#)



[Règlement d'Ordre Intérieur](#)



12. Conclusion

Au terme de cette présentation, s'il y a une chose que j'aimerais que vous reteniez, c'est que l'école Saint-Nicolas est une école pleine de richesses et de forces.

Sa taille humaine, la proximité avec les enfants et les familles, son ancrage dans le village, ses classes verticales, sa pédagogie active, le travail en ateliers, l'Auto-Socio-Construction, l'attention portée aux besoins de chacun, mais aussi et surtout une équipe qui échange, collabore et se mobilise pour les enfants sont autant de forces sur lesquelles nous pouvons nous appuyer.

Mon rôle de directrice sera aussi de préserver ce qui fonctionne, valoriser ces richesses et accompagner l'école dans son évolution, sans perdre ce qui fait son identité.

Bien sûr, une école est toujours perfectible. Nous aurons des projets à construire, des pratiques à questionner, parfois des choses à ajuster. Mais nous avons surtout de très belles bases sur lesquelles continuer à grandir ensemble.

Une école ne se construit pas uniquement avec une direction ou une équipe enseignante. Elle se construit avec les enfants, les enseignants, le personnel, les partenaires et vous, les parents.

Alors, pour cette première année à vos côtés, je vous souhaite de continuer à faire de notre école, une école où chaque enfant peut trouver sa place, apprendre, grandir, essayer, parfois se tromper, recommencer... et surtout briller à sa manière.

Parce qu'après tout, chaque enfant est une étoile... et c'est ensemble que nous faisons vivre la constellation de l'école Saint-Nicolas. ★

Au plaisir de vous accueillir à l'école Saint-Nicolas !